Bidonvilles, zones de non-droit : la jungle de Calais “préfigure l’Europe de demain”

01/03/2016 à 19h02

Pour Alexis Théas, juriste et universitaire, la jungle de Calais est le symptôme de la capitulation de l’Etat de droit.

> *La Jungle de Calais est le produit de l’idéologie européenne des bons sentiments, de l’accueil et de l’angélisme. L’Europe, sous l’emprise d’un courant idéologique dont «no border» n’est que l’expression ultime, a volontairement sabordé ses frontières.*

Le phénomène auquel nous assistons dans le Calaisis est d’ampleur colossale.. Il signe la capitulation de l’Etat de droit dans la République française. Une «Jungle» constituée de plusieurs milliers de migrants s’est installée à proximité de la ville de Calais. Ses habitants sont des étrangers en situation irrégulière, qui n’avaient pas le droit d’entrer en France et auxquels les lois de la République interdisent d’y séjourner. […]

Aujourd’hui, il faut bien le dire, il existe dans le Nord de la France une parcelle du territoire qui échappe aux lois de la République et à l’Etat de droit. **Au summum d’une situation absurde, nous voyons des fonctionnaires français qui supplient à des étrangers en situation irrégulière d’accepter les lieux d’hébergement qui leur sont offerts par l’Etat et ces derniers qui refusent.** […]

> *La Jungle n’a rien d’accidentel. Elle préfigure l’Europe de demain, celle qui est en train de se former sous nos yeux,*

une constellation de bidonvilles et zones de non-droit, venu des nouvelles grandes vagues d'immigration en cours, en rébellion ouverte contre les Etats et la fragmentation accélérée de l'Europe, dans un climat de violence extrême, d'aveuglement, sinon de trahison.

[…]